

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN Le Ceser soutient l'engagement de la Région Ile-de-France mais s'inquiète de la baisse des dotations

12 juin 2015 Dans le cadre du lancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024 et des premières orientations de la Région Ile-de-France en faveur d'une nouvelle action régionale en matière de politique de la ville, le Conseil économique, social et environnemental régional a adopté un avis d'étape le 11 juin 2015, afin d'alimenter les réflexions de la Région.

Un soutien de l'engagement de la Région Ile-de-France et une participation financière à maintenir

Le Ceser soutient l'engagement de la Région en faveur d'une nouvelle politique de la ville. Il souhaite que sa participation au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) soit d'un ordre comparable à celle qui avait été la sienne lors du premier programme national de rénovation urbaine (PNRU 1), soit a minima 1,2 Md€.

Une inquiétude concernant la forte baisse de l'enveloppe de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

Le NPNRU prévoit une importante diminution des enveloppes par rapport au PNRU 1, mais continue à viser un nombre élevé de quartiers. Le Ceser s'interroge sur le « saupoudrage » que ce deuxième programme risque d'entraîner.

Evaluer le PNRU1 en Ile-de-France pour mieux répondre aux attentes des habitants

Le Ceser souhaite que le bilan du PNRU 1, avec ses forces et ses faiblesses, soit mis à profit de la nouvelle programmation afin que celle-ci corresponde mieux aux attentes et besoins des habitants des quartiers en difficulté. L'assemblée consultative régionale préconise une participation effective des habitants à toutes les étapes du projet.

Le Ceser Ile-de-France rendra un avis définitif à l'automne 2015, structuré autour de 3 axes :

- le bilan de la première programmation de rénovation urbaine (PNRU 1),
- l'activité économique de proximité,
- la participation des habitants au renouvellement urbains dans ces quartiers prioritaires.

Le NPNRU en chiffres

- Le PNRU 1 de 2004-2014 : 47 Md€ mobilisés au niveau national (dont 16 Md€ en IDF).
- Le NPNRU 2014-2024 : 20 Md€ prévus au niveau national, soit seulement 40% de la première programmation.

Les 5 Md€ mobilisés par l'ANRU pour le NPNRU serviront au renouvellement de :

- 200 quartiers prioritaires d'intérêt national qui bénéficieront de 83% du programme (soit 4,15Md€). 58 de ces quartiers sont situés en Ile-de-France.

- 200 quartiers prioritaires d'intérêt régional qui bénéficieront de 17% du programme (soit 850M€). En Ile-de-France, une cinquantaine de quartiers maximum devraient être déclarés d'intérêt régional. Ils devraient bénéficier d'une enveloppe ANRU de 190 M€.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 63 51 92 76